

REPRISE DES COURS DE GYMNASTIQUE

LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

Conditions d'inscription

- Formulaire d'inscription complété (formulaire disponible sur www.sport-et-vie.fr)
- Se munir obligatoirement d'un **certificat médical de moins de 3 mois pour les nouveaux membres. Pour les anciens adhérents, vérifier la validité de votre certificat médical auprès du bureau et compléter un questionnaire d'auto-évaluation de santé émis par le Ministère de la ville, jeunesse et sport. Remettre l'attestation au bureau au moment de l'inscription.**
- **Disposer du PASS SANITAIRE au moment de votre inscription (schéma vaccinal, imposition pouvant évoluer en fonction de la réglementation sanitaire).**
- Etre âgé de 16 ans au moment de l'inscription (pour les mineurs, apporter une attestation parentale)
- **Règlement de la cotisation annuelle** obligatoire à compter du 19/09/2021 pour accéder aux cours.
- **Les inscriptions pour toutes les activités peuvent se faire sur le Forum des Associations** : Attention nombre de places limitées pour le cours de Full Dance et le cours de Pilate du mardi soir
- Possibilité de s'inscrire aux cours jusqu'au 29 octobre 2021 inclus (inscription possible après cette date : renseignements par courriel : info@sport-et-vie.fr)

Cotisation annuelle 2021/2022		
<i>Activités</i>	<i>Commune</i>	<i>Hors commune</i>
Gymnastique en salle	100 Euros	120 Euros
Full dance + gymnastique en salle	115 Euros	125 Euros
Pilate cours du mardi soir + gymnastique en salle	110 Euros	120 Euros

Lieux d'inscription

Pour tous les cours : **(Préparez votre dossier d'inscription et apportez votre stylo)**

- Samedi 4 septembre 2021 de 10 h à 18 h « Forum des associations » Esplanade du 14 juillet / Combs-la-Ville,
- Gymnases Beausoleil, J. Cartier, Paloisel à partir du 13/09/2021,
- Inscription possible par courrier à l'attention de Sport et Vie – 58 rue de la clairière 77380 COMBS LA VILLE (avec une enveloppe timbrée avec votre adresse pour le retour de la carte d'adhérent)

Consignes

- Etre en possession de sa carte d'adhérent sur les cours.
- Pour le dojo, pratique de la gymnastique en chaussette ou chausson léger

Précautions COVID (Mesures d'hygiène et de sécurité)

- Respecter les circuits de circulation à l'intérieur des gymnases en fonction des préconisations établies par la Mairie
- Respecter la distanciation sociale d'un mètre lors de vos déplacements dans la structure ainsi qu'à l'intérieur des salles
- Vous munir de solution hydro-alcoolique. Les lavabos sont accessibles à l'intérieur des gymnases pour assurer l'hygiène des mains
- Risque d'inaccessibilité des vestiaires collectifs
- Présentez-vous en tenue de sport avec un sac contenant votre serviette, votre bouteille d'eau étiquetée, vos chaussures spécifiques, **votre tapis de sol** et tout le matériel spécifique pour l'activité **(l'association ne mettra aucun matériel à disposition)**
- Disposer d'un masque de protection nécessaire dans les voies de circulation et dans la salle hors séance d'entraînement (prévoir un petit sac pour le déposer à proximité de votre tapis)
- Respecter une distance suffisante de sécurité entre 2 adhérents durant les cours collectifs
- Privilégier les heures de cours à affluence réduite
- Utiliser 2 créneaux de cours par semaine de préférence
- Reconnaître et accepter avoir été informé que l'accès au cours puisse être filtré en fonction du nombre d'adhérents déjà présents dans la salle en début de cours (respect d'un volume de personne en fonction de la surface de la salle mise à disposition par la mairie)